

Fiche Technique pour l'installation du mât autonome « Manomade »

- **Nécessite un sol stable et relativement plat** avec une pente maximum autour de 5%.
Le sol n'est pas nécessairement régulier. Pour exemple, une pelouse ou des graviers peuvent faire l'affaire.
Le mât n'est pas haubané et ne nécessite aucune accroche.
- Espace nécessaire :
7 m de hauteur minimum.
3.5 m x 3.5 m minimum au sol.
- Besoins humains pour le montage/démontage :
1 personne pour le déchargement et le chargement du mât.
- Temps de montage : environ 1h30 min avec plancher ou 30 min sans plancher
- Temps de démontage : environ 30 min – à l'issue de la représentation.
- Loge :
un espace pour se changer
un lieu qui puisse permettre de s'échauffer un minimum en cas de jeu en extérieur et de mauvais temps



Contacts

Diffusion et technique

Alain Vitry

+33 (0)6 71 07 90 63

ciecarpediem@gmail.com

Administration

Marie Münch

+33 (0)6 07 79 75 57

mariemunch@noos.fr

Artistique

Marie-Anne Michel – directrice artistique

+33 (0)6 81 98 74 06

ma.an.michel@gmail.com

Relatif au son (en version duo uniquement)

Eric Brochard – Contrebassiste

+33 (0)6 51 06 51 87

ericbrochard@gmail.com